

AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE CLOUANGE

1, rue Joffre

57185 CLOUANGE

Autorité compétente représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur Le Maire de la commune de CLOUANGE

Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée (ouvert)

Prestation : Terrain synthétique Stade Bellinger

Attribution :

Marché	Attributaire	Montant H.T.	Montant T.T.C.	Date d'information par voie électronique	Date de notification envisagée
Avenant n°2	DHR	20584,44 €	24701,33 €		6/9/2019

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

31, avenue de la Paix - B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

Date d'envoi du présent avis à la publication :